

Réponse de Monsieur Philippe Charrier, Président-Directeur général, à la lettre de Mirova

Puteaux, le 9 février 2022

En ma qualité de Président du Conseil d'administration, je tiens à remercier Mirova de sa lettre du 7 février. ORPEA partage pleinement les préoccupations soulevées dans cette lettre.

Soyez assuré que nous continuons à être pleinement animés du souci de bienveillance et de bienveillance auprès de nos résidents, patients, familles et collaborateurs.

Nous sommes nous aussi convaincus que la prise en charge de la fin de vie est un enjeu social majeur où le secteur privé doit compléter l'action publique.

Je salue également les propositions constructives qui sont formulées dans cette lettre.

Je m'engage à soumettre au Conseil d'administration et à ses comités compétents l'ensemble des propositions formulées et je veillerai à ce qu'une réponse soit apportée aux questions posées.

ORPEA rappelle que son Conseil d'administration a d'ores et déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour faire la lumière sur les allégations formulées à l'encontre du Groupe.

Notamment, deux cabinets indépendants de renommée mondiale ont été mandatés pour mener les évaluations nécessaires au sein du Groupe, dont les conclusions feront l'objet d'une communication spécifique au marché et le Conseil d'administration tirera toutes les conséquences utiles dans l'intérêt de toutes les parties prenantes.

Philippe CHARRIER
Président-Directeur général